



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

CREDIT AGRICOLE INFO

AGRICA

AIDES AUX ETUDES

Les aides aux études secondaires – Année scolaire 2021/2022

	Salariés et retraités CCPMA Prévoyance, CPCEA, Agri Prévoyance
Situation de l'enfant à charge	Enfants poursuivant des études secondaires et fiscalement rattachés au demandeur (rattachement fiscal obligatoire de l'enfant ou versement d'une pension alimentaire)
Nature des études (fournir certificat de scolarité)	<u>Pour CCPMA Prévoyance et Agri Prévoyance :</u> Second cycle : 2 ^{nde} , 1 ^{ère} , Terminale, ou CAP après une classe de 3 ^{ème} , 2 ^{nde} , 1 ^{ère} ou Terminale <u>Pour CPCEA:</u> Second cycle : 2 ^{nde} , 1 ^{ère} , Terminale, ou CAP après une classe de 3 ^{ème} , 2 ^{nde} , 1 ^{ère} ou Terminale, ou 4 ^{ème} à projet professionnel, 3 ^{ème} à projet professionnel
Frais pris en charge sur justificatifs	Tous frais de scolarité , après déduction des bourses, allocation logement, autres aides déjà obtenues par ailleurs... Frais d'inscriptions et frais pédagogiques sauf ordinateurs (livres, matériel, tenues) Frais d'hébergement, d'internat, de cantine, de transport
Montant de l'aide par étudiant	C'est la commission des fonds sociaux, composée de vos représentants salariés et employeurs, qui fixe le montant : il varie en fonction des ressources familiales, du bénéfice éventuel d'une bourse d'Etat ou autre aide
Condition de ressources Avis d'imposition 2020	Il convient de fournir l'avis d'imposition 2021, votre dernier bulletin de salaire, y compris celui de votre conjoint, ou la notification de chômage, d'IJ, d'invalidité ou de retraite. Quand les parents sont séparés, les revenus pris en compte sont ceux du foyer fiscal auquel l'enfant est rattaché. <u>CCPMA Prévoyance :</u> Ressources nettes mensuelles <2290 €, majorés de 50% par personne supplémentaire au foyer fiscal. <u>CPCEA :</u> Si le demandeur est actif : ressources nettes mensuelles <2115 €, majorés de 50% par personne supplémentaire au foyer fiscal. Si le demandeur est retraité : ressources nettes mensuelles <1798 €, majorés de 50% par personne supplémentaire au foyer fiscal <u>Agri Prévoyance :</u> Ressources nettes mensuelles <1900 €, majorés de 50% par personne supplémentaire au foyer fiscal.
Calendrier	Dépôt de la demande avant le 31 août 2022
Coordonnées d'AGRICA www.groupagricola.com	AGRICA ACTION SOCIALE 21, Rue de La Bienfaisance 75382 PARIS Cedex 08 actionsociale@groupagricola.com Tél : 0800 944 333